

France Télécom 77

Echos des Services

Au plus près des
salariés



Février 2012

CSRH Melun

AU CSRH de Melun, il y a un pôle de production mais également un pôle national Médical. Nous faisons partie du CSRH Centre qui réunit outre le centre de Melun, rue du Château, les centres de Limoges, Orléans et Rouen.

Malgré les annonces répétées de nos dirigeants sur la nouvelle façon de concevoir les rapports entre salariés et directions, nous n'avons pas l'impression que beaucoup de choses ont changé. La dernière distribution des primes exceptionnelles a été l'occasion de le vérifier. Des salariées sont systématiquement écartées alors qu'elles réunissent les conditions d'attribution.

De même les nouveaux arrivants doivent se former sur le tas et sont dépendants des collègues qui en plus de leur travail acceptent de manière sympathique de les aider. Ne serait-il pas logique d'avoir de réelles formations en salle de cours, par du personnel dédié – de vrais formateurs... Les formations commencent à avoir lieu, certes de manière tardives mais en fonction aussi de la disponibilité des soutiens.

Ces désagréments occasionnent du stress. Et comme nous servons les autres collègues de France Télécom, ce stress se répercute sur l'ensemble du personnel.

Donc nous former, nous donner les moyens en personnel pour ne pas avoir une accumulation de dossiers à traiter serait une bonne manière d'arranger tout le monde. Mais est-ce le souci de la direction on en doute !

On en doute aussi quand on voit qu'elle n'informe pas le personnel de la création d'un pôle soutien pour les maladies longues.

Oui au CSRH on a raison de ne pas être satisfaits et la direction ferait bien d'en tenir compte si elle ne veut pas un de ces jours nous voir de près !

Agence Distribution Chelles

La Direction Orange de l'Île de France a décidé de fermer l'agence de Chelles qui est dans le centre commercial Chelles 2. Elle renvoie les clients de la zone sur Claye-Souilly. Comme si, c'était une ville mitoyenne de Chelles !

La dizaine de collègues qui font partie de l'agence sont invités à aller se retrouver un poste ailleurs. Là aussi, comme pour les usagers que cela pose des problèmes d'augmentation du temps de trajet pour eux, ce n'est pas le souci de la direction !

AVSC Vaux le Pénil

La DO Ile de France veut fermer le centre d'appel de l'AVSC de Vaux le Pénil. Une vingtaine de collègues y travaillent.

L'ensemble du personnel refuse le projet et demande le maintien

d'une activité 10 14 sur le site.

Il n'y a pas de raison que cela ne se fasse pas, alors que c'est techniquement possible.

La direction propose des emplois sur le bassin d'emploi à l'USEI

Ile de France ou à l'Unité d'intervention à Melun Malraux. Sauf qu'en quittant le commercial certains collègues perdraient jusqu'à 500 € par mois de Part Variable de Vente !

USEI Ile de France

La direction de l'Infogérance (DISU) devait décider de l'avenir des techniciens de proximité. Finalement le scénario retenu prévoit le maintien du personnel contrairement au scénario le plus rentable pour l'entreprise, qui prévoyait le passage complet à la sous-traitance. Et pour mériter ce choix la direction voudrait que nous fassions un effort de productivité. Cet effort il est déjà largement pratiqué dans certaines équipes sur l'Ile de France qui sont en sous-effectif.

Rentabiliser au maximum la maintenance, reste l'objectif prioritaire de la DISU. Un des moyens est d'adapter le matériel informatique pour qu'il ne réclame que le minimum d'entretien. Des ordinateurs vont être remplacés par des terminaux légers. Les techniciens des Unités d'intervention et les vendeurs dans les agences vont être équipées de tablettes. Malheureusement pour elle, le parc informatique et téléphonique réclame toujours des interventions !

Contacts CGT Fapt FT 77

Kai-Ly Shyu 06 84 07 96 66

Martine Bousquet 06 07 19 10 16

Gérard Delimard 06 88 84 31 08

Chessy VMF

L'ACTION DU PLUS GRAND NOMBRE EST LA SEULE FAÇON DE SE FAIRE ENTENDRE !

En décembre 2011 les directions de PME et de PRO recommençaient leur travail de pression sur les salariés en vertu du Chiffre d'Affaire, en présentant aux Délégués Syndicaux la nouvelle PVV. Ce n'était pas un négociation mais une simple information !!!!

Les représentants de la CGT ont très clairement exposé leurs craintes sur

cette décision, compte tenu de la période ou il était impossible d'informer correctement les salariés impacés avant les vacances, pour une application dès la 2 janvier 2012.

La CGT a fédéré autour d'elle les autres Organisations Syndicales et a permis l'organisation d'actions (remises de pétitions lors de débrayages) le 19 janvier 2012, jour où ce sujet devait passer au CE de VMF.

Par ce rapport de force, la direction a dû céder en séance du CE en re-

nonçant à cette nouvelle PVV.

Aujourd'hui la CGT demande de vraies négociations pour une PVV plus juste, si tant est qu'une telle rémunération puisse l'être !

La CGT souhaite porter à tous les niveaux de négociation, la nécessité d'une rémunération de base en rapport avec la valeur dégagée par l'ensemble des salariés, pour que dans le groupe, les salariés de France Télécom, vivent dignement de leur travail.